

C O M M U N I Q U E C O M M U N

1. A l'invitation du Commissaire fédéral aux Affaires extérieures, Son Excellence le Major-Général H.E.O. Adefope, le Conseiller fédéral Pierre Aubert, Chef du Département politique fédéral, a fait une visite officielle au Nigéria du 14 au 17 janvier 1979.
2. Au cours de sa visite, le Chef du Département politique fédéral a été reçu en audience par Son Excellence le Lieutenant-Général Olusegun Obasanjo, Chef du Gouvernement militaire fédéral, Commandant en chef des Forces armées de la République fédérale du Nigéria. Le Chef du Département politique fédéral s'est déclaré profondément satisfait des échanges de vues, utiles et très intéressants, qu'il a eus avec Son Excellence le Chef du Gouvernement militaire fédéral.
3. Le Chef du Département politique fédéral a eu des entretiens officiels avec le Commissaire aux Affaires extérieures, le Major-Général H.E.O. Adefope. Ces entretiens se sont déroulés dans un climat de franchise et d'amitié et dans un esprit de parfaite compréhension et d'estime mutuelle. Les deux Ministres se sont informés mutuellement des grandes lignes de la politique étrangère de leurs pays. Le Chef du Département politique fédéral a exposé, entre autres choses, les problèmes particuliers auxquels se voit confronté un pays neutre comme la Suisse, en Europe et dans le monde. Pour sa part, le Commissaire aux Affaires extérieures a souligné l'importance de l'Afrique dans la politique étrangère du Nigéria et mis en relief le désir du Nigéria de travailler avec d'autres nations au renforcement de l'organisation des Nations Unies (ONU) dans l'intérêt de la paix mondiale. Les deux Ministres ont eu ensuite un large échange de vues sur les problèmes mondiaux, les problèmes africains, le désarmement et le mouvement des pays non-alignés.

4. Les deux Ministres ont condamné la violation des droits de l'homme à travers le monde et l'apartheid en particulier. Le Chef du Département politique fédéral a rappelé la déclaration faite par le représentant suisse à la Conférence mondiale pour l'action contre l'apartheid réunie à Lagos (22-26 août 1977), affirmant que l'apartheid est contraire non seulement aux traditions et aux idéaux du peuple suisse, mais aussi aux principes reconnus en matière de droits de l'homme par la société internationale. Le Ministre suisse a reconnu l'importante contribution du Nigéria dans la lutte pour la liberté de l'Afrique de même que son rôle constructif au sein de l'organisation de l'unité africaine (OUA). La politique étrangère suisse à l'endroit de l'Afrique australe a été exposée au Commissaire aux Affaires extérieures, qui a pris note en particulier de l'embargo sur les armes imposé par la Suisse à l'encontre de l'Afrique du Sud depuis 1963. Les deux Ministres ont exprimé le voeu qu'une solution équitable, pacifique et acceptable internationalement, reposant sur l'autodétermination et l'indépendance, soit trouvée tant au problème de Zimbabwe qu'à celui de la Namibie. Toutefois, le Commissaire aux Affaires extérieures a réitéré l'appui du Nigéria tout entier au juste combat pour l'autodétermination et l'indépendance des peuples héroïques du Zimbabwe et de Namibie, sous la conduite du Front patriotique et de la SWAPO respectivement; il a également mis en évidence le fait que la poursuite de la lutte armée serait l'unique option encore possible dans l'hypothèse d'un échec de la solution pacifique.
5. Le Chef de la diplomatie suisse, rappelant les efforts constants de son Gouvernement en vue de promouvoir un système pour le règlement pacifique des différends en Europe, est tombé d'accord avec le Commissaire aux Affaires extérieures pour estimer que les différends et situations de conflit inter-africains devraient être réglés par des efforts de médiation africains et des mécanismes régionaux de règlement, en particulier celui de l'OUA.
6. Le Chef du Département politique a mis en relief l'importance que le Conseil Fédéral attache au problème du désarmement et exprimé l'espoir que les efforts internationaux tendant à ce but soient intensifiés. Le Commissaire aux Affaires extérieures a reconnu que le désarmement était indispensable pour réduire les tensions internationales; il a ajouté que tout progrès dans ce domaine présente des avantages économiques notoires tant pour les pays

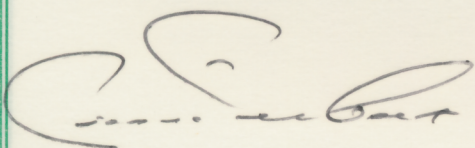
7. Les deux Ministres ont discuté des problèmes du dialogue Nord-Sud et de l'influence de son issue sur l'avenir des relations internationales. Ils ont regretté que les négociations sur la coopération économique internationale n'aient pas encore produit de résultats satisfaisants dans tous les domaines en discussion. D'autres efforts aussi sérieux et consciencieux sont encore nécessaires pour établir un ordre économique international équitable.
8. Le Commissaire aux Affaires extérieures et le Chef du Département politique fédéral ont constaté que l'état présent des relations bilatérales entre les deux pays était satisfaisant. Les deux Ministres ont relevé que les relations économiques entre les deux pays avaient connu une croissance substantielle et qu'un large champ était encore ouvert à leur développement; ils ont examiné certains problèmes aux fins de permettre à leur coopération de progresser.
9. Le Chef du Département politique fédéral a déclaré que sa visite - la première d'un Ministre des Affaires étrangères de Suisse au Nigéria - soulignait la volonté du Gouvernement suisse d'accroître la compréhension mutuelle entre les deux pays et qu'elle démontrait également l'intérêt que porte son Gouvernement au Nigéria ainsi qu'à l'Afrique entière. Les deux Ministres ont exprimé l'espoir que ce contact permettrait de resserrer encore les relations traditionnellement amicales entre les deux pays et jetterait les bases d'une coopération future encore plus étroite et bénéfique pour les uns et les autres.
10. Le Chef du Département politique fédéral a fait part de sa satisfaction, à la fois de l'accueil qui lui a été réservé, ainsi qu'aux membres de sa délégation, et du résultat d'ensemble de sa visite. Il a invité le Commissaire aux Affaires extérieures à faire une visite en Suisse. Le Commissaire a accepté l'invitation avec reconnaissance. La visite aura lieu à une date convenant aux deux parties et qui sera fixée ultérieurement.
11. Ont pris part aux discussions aux côtés du Chef du Département politique fédéral:
 - M. Marcel Heimo, Ambassadeur, Directeur de la coopération au développement et de l'aide humanitaire, Département politique fédéral
 - M. Jürg Iselin, Ambassadeur, Directeur-suppléant de la Direction politique, Chef de la Division politique II (Afrique,

- M. Emilio Moser, Ambassadeur, Chef du Service Afrique de la Division du commerce
- M. François Nordmann, Secrétaire du Chef du Département politique fédéral
- M. Walter Rieser, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Suisse en République fédérale du Nigéria
- M. Stephan Nellen, Secrétaire, Ambassade de Suisse, Lagos

12. Le Commissaire aux Affaires extérieures était accompagné de

- M. E.O. Sanu, Ambassadeur, Directeur, Division des Organisations internationales, Ministère des Affaires extérieures, Lagos
- M. G.O. Ijewere, Ambassadeur, Directeur, Division de la coopération économique internationale, Ministère des Affaires extérieures, Lagos
- M. L.M.S. Osabase, Ambassadeur, Directeur, Division Afrique, Ministère des Affaires extérieures, Lagos
- M. J.D.O. Sokoya, Ambassadeur, Directeur, Division des Affaires européennes, Ministère des Affaires extérieures, Lagos
- Dr. Abioye Awopetu, Assistant spécial du Commissaire aux Affaires extérieures.

Fait à Lagos, le 17 janvier 1979, en deux exemplaires en langue française et anglaise, faisant tous deux également foi.



.....
 Son Excellence
 M. Pierre Aubert, Chef du
 Département politique
 fédéral de Suisse



.....
 Son Excellence le Major-Général
 H.E.O. Adefope, Commissaire
 fédéral aux Affaires extérieures,
 République Fédérale du Nigéria